

# INFO LE REVEST

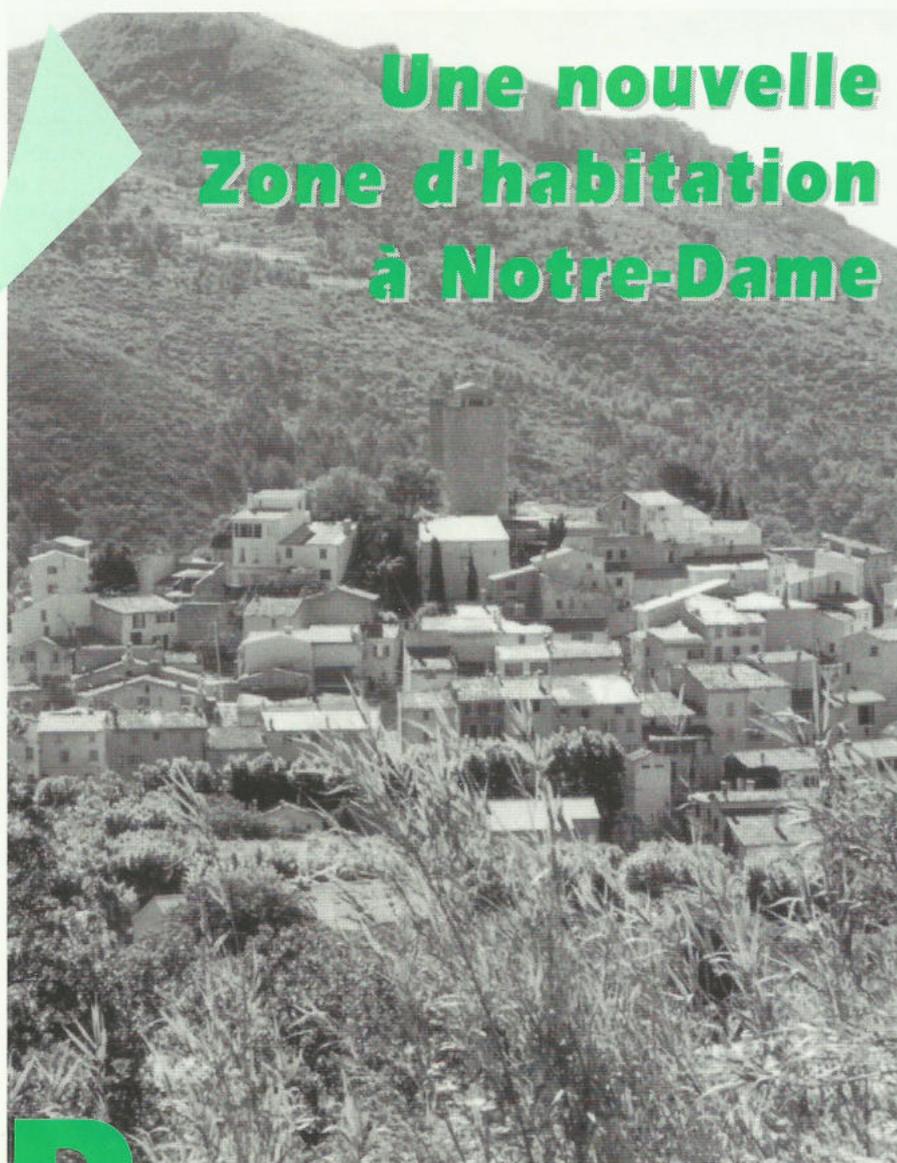
Février 93

N° 44

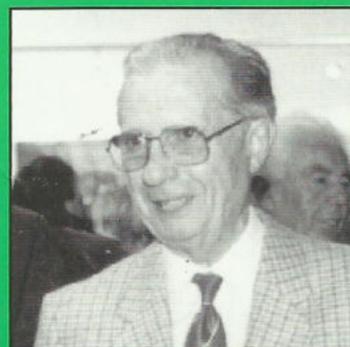
LES EAUX

## AMÉNAGEMENT

### Une nouvelle Zone d'habitation à Notre-Dame



**D**epuis plusieurs années notre municipalité met un point d'honneur à préserver et sauvegarder notre environnement naturel. Le plan d'occupation des sols en est l'illustration. Une étape supplémentaire vient d'être franchie par le projet d'aménagement de la zone de notre Dame afin d'y accueillir un ensemble d'habitats diffus fait de maisons individuelles, le tout dans un souci d'équilibre entre habitat et environnement.



*Vous découvrez votre nouveau bulletin municipal. Je souhaite qu'il réponde à vos attentes. Pour moi, j'espère que cette nouvelle formule vous permettra d'être informés le plus complètement possible afin de participer à la vie de notre village.*

*Dans cette période traditionnelle de vœux, je souhaite que notre commune sache surmonter les problèmes qui l'attendent pour 1993 ; notamment, dans le domaine de ses ressources.*

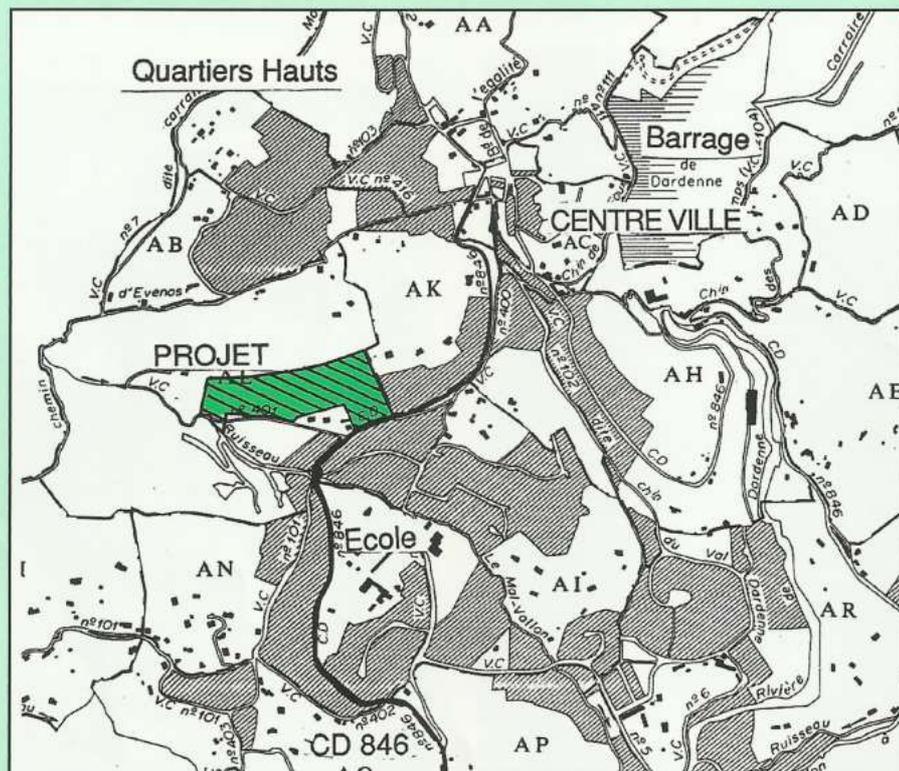
*Le chiffre d'affaires de la carrière de Fierraquet a tendance à diminuer confirmant en cela le net ralentissement de la construction aux niveaux national et local. Nos ressources, par voie de conséquence s'en trouvent grevées. Autre sujet d'inquiétude, notre consommation d'eau qui passe du simple au double pendant les mois de juillet, août et septembre. Notre dépense en est majorée de 60%. Nous aurons l'occasion de revenir de manière plus détaillée sur ces questions lors de nos prochains numéros.*

*Enfin, abandonnant un instant nos inquiétudes, permettez-moi de présenter à chacun de vous en mon nom, et au nom du Conseil Municipal, tous nos vœux de bonheur et de santé pour cette nouvelle année.*

*Charles VIDAL*

EDITO

## Une nouvelle zone d'habitation à Notre Dame



**A**près plusieurs années de réflexion sur l'affectation de cette ancienne zone agricole, située entre le rond point de Fontanieu et le village et partiellement détruite par l'incendie de 1988, la municipalité a opté pour une solution douce permettant de faire évoluer ce site naturel plutôt dégradé vers sa mise en valeur sur la base d'un aménagement de qualité.

En effet, sur une superficie totale de 50 000 m<sup>2</sup>, seulement 42 lots de 800m<sup>2</sup> à 1200m<sup>2</sup> chacun, sont prévus. Cette opération se fera dans le cadre d'une zone d'aménagement concertée (ZAC).

Parallèlement le site laissé à l'abandon sera réhabilité grâce à :

- La restructuration logique du couvert végétal notamment dans la partie haute détruite par l'incendie
- La conservation des murs de restanques
- La protection de la végétation existante (oliviers, amandiers, grands pins).

Enfin la nature même des constructions obligatoirement de style provençal avec une hauteur limitée à 7 m, participera à l'intégration de cette opération dans un site naturel typiquement régional.

Le projet s'organise autour du chemin de service existant qui monte en lacets sur le terrain. Son emprise élargie servira à l'implantation de la voie inscrite au POS qui assurera la liaison avec le quartier des Laurons à partir du rond point de Fontanieu.

Dans le cadre de la convention le liant à la commune, l'aménageur cédera à celle-ci un terrain boisé d'une superficie de 5200 m<sup>2</sup> lui appartenant de part et d'autre de la voie principale. La création sur cet emplacement d'un espace naturel garantira la maîtrise de l'environnement sur la partie haute du quartier.

Mais la Préfecture soulève semble-t-il, quelques difficultés du fait de l'absence de logements sociaux dans le projet.

## Hommages

Pierre Martelli nous a quittés, le 9 décembre dans un accident de la route.

Nous souhaitons témoigner toute notre amitié à ses parents et nous associer à leur douleur.

Antonia BONAVITA, amie et ancienne Adjointe au Maire s'est éteinte dans la nuit du 14 octobre 1992. Elle a fait beaucoup dans le domaine social, notamment pour les personnes du 3<sup>e</sup> âge.

Que sa famille trouve ici l'expression de nos sincères condoléances.

## Soldats du feu



La traditionnelle fête de la Sainte-Barbe a été l'occasion de rendre hommage au courage et au dévouement des sapeurs pompiers. Devant le monument élevé en la mémoire des soldats du feu, tombés en intervention contre les incendies de forêts, le Maire de Revest a déposé une gerbe au nom des Revestois.

## Questions pour un....S.I.

Soucieux d'améliorer la qualité du service rendu par notre Syndicat d'Initiative, présidé par Mme Annick VAILLANT - ROGEON, nous souhaitons connaître vos avis et attentes. Nous vous rappelons qu'un questionnaire est à votre disposition en Mairie, au Syndicat d'Initiative - bd. de l'Egalité. Par avance merci de votre participation.

### FORCE 8



### Victoire fêtée !

Les membres de l'équipage du "Ville du Revest" ont remporté la régates des Clochers 1992. En présence de Jean Yves Thibult, Directeur du SITCAT, organisateur du challenge, une coupe a été remise au maire, le "Ville du Revest" conservant pour sa part le spi trophée du challenge qui sera remis en jeu l'année prochaine. "Nous ferons tout pour le défendre et le conserver ..." a déclaré M. Tagliavini conseiller municipal, représentant notre commune dans ce challenge du SITCAT.

### Logement... La crise

La polémique s'est installée autour de l'attribution des deux logements de fonction, situés dans l'Ecole Maternelle de Dardennes.

Les Enseignants de notre commune résidant dans leur propre maison, ces deux logements vacants permettent d'y accueillir l'Ecole de Musique et au besoin, le Receveur de la Poste. Afin de loger un jeune instituteur, chargé d'effectuer des remplacements dans la circonscription, l'Inspectrice Départementale de l'Education Nationale a demandé de récupérer ces deux logements. Que va-t-il advenir de l'Ecole de Musique ? Du Receveur de la Poste ? Du jeune instituteur ? A suivre...

### S.L.A.J. ... A fond le ski !

Le S.L.A.J. (Service Loisirs Animation Jeunesse) organise trois séjours de ski à Orcières-Merlette pour les jeunes pendant les vacances d'hiver.

- Du samedi 20 février au jeudi 25 février pour les jeunes de 16 à 17 ans ;
- Du 25 février au lundi 1er mars pour les jeunes de 12 à 13 ans ;
- Du 1er mars au samedi 6 pour les jeunes de 14 à 15 ans.

### Des livres et vous

Sous l'égide de la municipalité, la commission culturelle a décidé la création d'une bibliothèque commu-

nale de prêts dans la salle "Oustaou Per Tutti" à la Maison des Comoni. Dès le mois de février, vous pourrez consulter et emprunter près de 2000 ouvrages, compact-discs et cassettes audio. Lors de l'inauguration le 4 février à 18heures 30, vous pourrez apprécier les oeuvres de Toulouse LAUTREC.

Les prêts sont gratuits.

- Horaires d'ouverture : les mardi, et vendredi de 17 h. à 18 h. 30 le mercredi après midi.

Renseignements et inscriptions au : 94.98.81.79.

Pour cette nouvelle année, nous vous offrons ce nouveau bulletin municipal. Après dix ans d'existence nous avons voulu le rajeunir, le rendre plus direct, vous donner plus d'informations, anticiper sur les événements, sans pour autant dépasser le budget prévu à cet effet. Nous pensons ainsi répondre à vos souhaits. Toutefois, nous attendons avec impatience vos remarques et suggestions.

La Commission Information

Un peu d'Histoire ...

### Pour l'amour du chateau Dardennes

Après des années et des années de travaux de restauration, l'Association varoise des "Vieilles Maisons Françaises" vient de remettre aux propriétaires du Château DARDENNES une récompense bien méritée.

La plus récente activité a consisté à restaurer et décorer les murs du grand vestibule de rez de chaussée. Après de nombreuses hésitations, demandes de conseils et comparaison d'échantillons, le vaste escalier qui guide les pas jusqu'au premier étage, a retrouvé la vie et l'éclat.

Gageons que d'autres médailles viendront très bientôt récompenser les efforts entrepris pour conserver notre patrimoine.

P. TROFIMOFF

MAISON DES COMONI

## Exposition

Du mardi 9 février  
au dimanche 28 mars  
*Eric BOURRET*  
Photographies

## Théâtre musical

Vendredi 12 et Samedi 13  
à 21 heures  
le Théâtre de la CORNE DE  
VENUS présente :  
*LES ETOILES  
NAISSENT  
A SANTA CRUZ.*  
Tarif : 80F, 60F (abonné et  
adhérent), 40F.

## Marionnettes

Dimanche 14 à 15 heures  
Théâtre jeune public  
La compagnie du GALION  
présente :  
*TURLUPITUDES*  
conçu, réalisé et joué par  
Yannick PASGRIMAUD.  
Tarifs : 40F, 20F.

## Art & Lecture

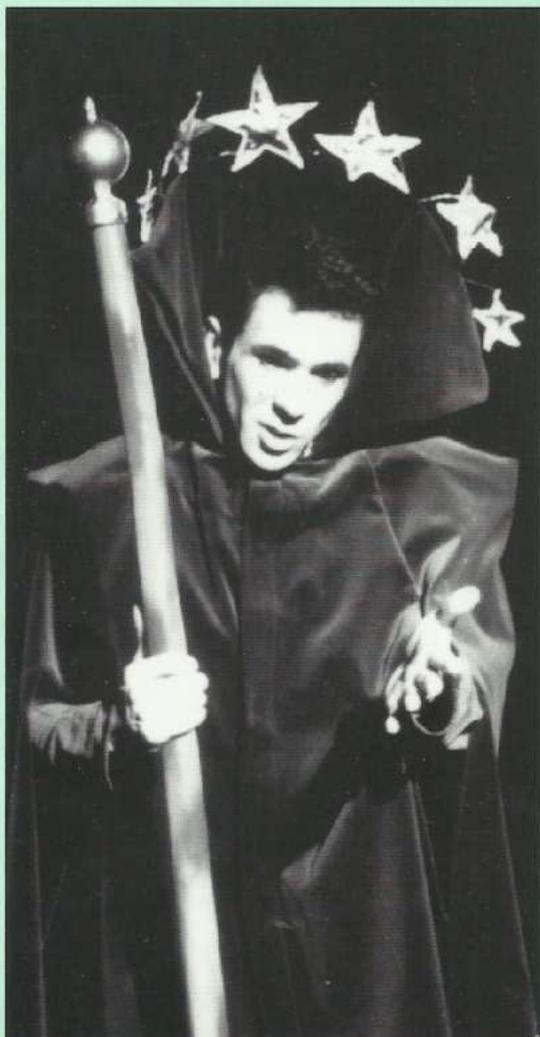
Mercredi 17 à 19 heures  
*Lectures autour  
de VAN GOGH*  
Van GOGH, le suicidé de la  
société d'Antonin ARTAUD  
par Serge VOLLE  
Van GOGH en Arles de et par  
Jean Claude VILLAIN  
Tarifs : 40F, 20F

## Théâtre musical

Vendredi 26 à 21 heures  
La Compagnie LES OCTAVES  
présente :  
*T'AS BEAU T'APPELER  
VAN GOGH*  
Spectacle créé au festival "Off"  
à Avignon en 1990, joué et  
chanté par une femme et  
quatre hommes.  
Chansons de Karim KACEL.  
Une mise en scène de Nicolas  
RAMOND où l'humour est  
omniprésent.  
Tarifs : 80F, 60F (abonnés et  
adhérents), 40F.

**THEATRE**

Vendredi 12  
Samedi 13  
21H



LE THÉÂTRE DE LA  
CORNE DE VENUS

## Les étoiles naissent à Santa Cruz

Trois conteurs : africain, oriental, et "occidental" retracent la saga des Andalousies. Ils chantent, dansent l'histoire de ce pays qui passe par Jérusalem, Cordoue et Oran... Ils jouent à la grande et à la petite histoire, mêlant les héros fondateurs de la légende à la vie d'un petit "Jolatero" né à Oran dans des circonstances magiques ...

Tarif :  
80F, 60F (abonné et adhérent), 40F.

# DECHETTERIE : MODE D'EMPLOI

**LIEU** : déchetterie implantée au quartier Saint-Joseph (face à BAUDOUVIN à droite du C.D. 46 en allant du Revest vers LA BIGUE).

**OUVERTURE** : du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 8H00 à 12H00 et de 14H00 à 18H00.

**DÉCHETS ADMIS** : gravats (1m<sup>3</sup> maximum) / déchets verts et bois / monstres (canapés, réfrigérateurs, etc...) / ferraille / huiles de vidange / cartons / papier / verre / déchets incinérables ( tout ce qui brûle : vieux meubles, coussins, pneus en quantité réduite ...) / batterie, piles alcalines.

**DÉCHETS INTERDITS** : ordures ménagères / déchets organiques / cadavres d'animaux / déchets médicamenteux / produits dangereux (acides, solvants ...)

L'accès est gratuit (financement assuré par la Commune), sur présentation d'une pièce d'identité ou carte grise en même temps qu'une facture (eau, électricité, téléphone)



attestant la résidence dans les communes de LA VALETTE ou du REVEST.

**Le service de la mairie continue à effectuer le ramassage des monstres les 1er et 3ème jeudi de chaque mois. Vous devez vous inscrire auprès de la mairie une semaine à l'avance.**

## RAMASSAGE DES POUBELLES :

Les ordures ménagères doivent être déposées dans des poubelles munies de couvercle. Il est interdit de les déposer en dehors des jours de ramassage, à savoir les samedi, dimanche et jours fériés.

- 31 Octobre 1992 : Laurent René Pierre SCHAAF et Marie Yvette Carole MAINGUY
- 28 Novembre 1992 : Franck BARTHOLIN et Dominique MORETTI
- 19 Décembre 1992 : Lionel Pascal Marc SMERALDINO et Valérie Marie-José LEONARDO

## DÉCÈS :

- 14/10/92 : Antoinette BONAVITA
- 14/10/92 : Marcelle BOUISSON née LESTRADE
- 17/10/92 : Bernadette Thérèse Renée BABOULENE
- 27/10/92 : Etienne Edouard ESCARGUEL
- 29/10/92 : Joséphine Marguerite THEVENOT
- 11/11/92 : Marcelle Polonie JEAN née POMET
- 18/11/92 : Pascale CARTREAU
- 17/11/92 : Augustin Marius BORSOTTI
- 28/11/92 : Baptistine Fany HOUDOT née POMET
- 8/12/92 : Pierre Louis MARTELLI
- 10/12/92 : Marcel FLORY
- 12/12/92 : Marie SCHOUMACKERS

## MAIRIE DU REVEST :

94.98.90.15

Permanences des élus : sur rendez-vous uniquement

### Horaires :

de 8 heures à 12 heures  
et de 14 heures à 17h15.  
du lundi au vendredi

## SERVICES MUNICIPAUX

- Urbanisme : mardi et jeudi de 14h. à 17h.
- Aide Sociale : Tous les matins de 8h30 à 12h00
- Elections : tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Service des Eaux : tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Cimetière : tous les jours de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
- Police Municipale : 94.98.97.35
- Gendarmerie : 94.89.49.52
- Pompiers : 18

## SOCIAL

- Assistante Sociale : Mme Morlon : 94.90.93.82
- Urgences : 94.24.04.69
- S.O.S Amitiés : 94.62.62.62

## MEDICAL

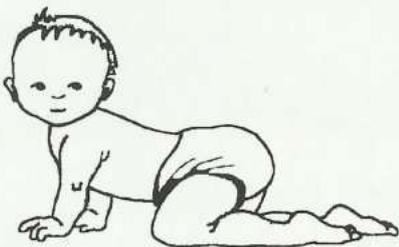
- Urgences : 94.24.04.69
- Centre anti poison : 91.75.25.25
- S.O.S. Médecins : 94.31.33.33
- Ambulances Var Assistance (24h/24h) : 94.24.41.06
- S.O.S. Drogue : 05.05.88.88
- Centre Hospitalier général Font-Pré : 94.27.91.50

## DIVERS

- Receveur PTT Le Revest : 94.98.90.43
- Ecole primaire : 94.98.91.53
- Ecole maternelle village : 94.98.97.06
- Cantine : 94.98.96.39
- Préfecture du Var : 94.89.90.40
- EDF urgence dépannage jour et nuit : 94.41.22.68

## TAXIS

- Taxi du hameau : 94.88.90.78
- Taxi du village : 94.24.36.77
- 94.98.88.92



## NAISSANCES :

- 18 septembre 1992 : Anthony Charles Alain VIVIEN à TOULON
- 23 Octobre 1992 : Marie Marlène DUTTO à OLLIOULES
- 6 Novembre 1992 : Alexandre Louis Jérôme CASSARA à TOULON
- 30 Novembre 1992 : Laura-Lee Nicole Marie GOMEZ à OLLIOULES

## MARIAGES :

- 10 Octobre 1992 : Laurent Gilles PRADIER et Sabine JAEN
- 17 Octobre 1992 : Eric LABOUBE et Christine Henriette Louise AVRIL